DECLARATION PREALABLE à la réunion DG/DSC du 2 mai 2018

Monsieur le Directeur Général, Mesdames et Messieurs Camarades,

Il y a tout juste un an que vous avez pris vos fonctions. **Force Ouvrière** vous **a interpellé** peu de temps après votre arrivée sur le contenu de votre feuille de route pour vous demander vos intentions quant à la défense du service public de la voie d'eau et aux moyens humains et financiers qui lui sont nécessaires. Vous nous aviez alors répondu que vous étiez venu pour défendre les intérêts de la voie d'eau, ce qui pouvait nous laisser entrevoir un certain optimisme pour l'avenir de notre outil de travail qu'elle constitue.

Aujourd'hui, il est clair qu'entre vos intentions initiales et la réalité, il y désormais un gouffre: Le programme Action Publique 2022 qui constitue une vaste entreprise de démolition du service public et de ses personnels, va tout broyer sur son passage, et n'épargnera pas VNF.

Il est clair que si vous avez cherché à défendre l'établissement, vos résultats ont été des plus modestes, et vous n'avez guère été entendu, pas plus que vous ne l'avez été sur le Décret ITA. Dans ce contexte, que faut-il attendre du futur COP que la tutelle va vous imposer ? Il est vraisemblable qu'il nous conduise non pas vers le cap de Bonne Espérance mais plutôt vers le sinistre Cap Horn .

Force Ouvrière alerte l'ensemble des personnels sur les conséquences qui vont en résulter, tant pour le domaine exploitation que pour les filières supports!

C'EST UN VÉRITABLE PLAN SOCIAL

et non un plan de sauvegarde de l'emploi que nous allons subir avec la disparition de 500 postes sur 5 ans qui plus est sans aucune mesure d'accompagnement. *Force Ouvrière* appelle tout un chacun à se mobiliser en participant à la journée d'action du 22 mai 2018.

Force Ouvrière se félicite de la convocation ce jour d'une réunion d'un groupe de travail relatif à la mise en place de titres restaurant au sein de l'établissement. Toutefois, Force Ouvrière déplore une nouvelle fois qu'aucun document ne lui soit parvenu préalablement à cette réunion et note au passage que cette pratique tend à se généraliser depuis un an. Dans ce contexte, Force Ouvrière vous demande de communiquer en séance le montant des moyens supplémentaires que vous aller dégager pour permettre cette mise en place. Il serait en effet totalement inconcevable que cette mesure soit financée à masse salariale constante, et à fortiori en ponctionnant les crédits consacrés à l'action sociale.

Concernant, le groupe de travail RIFSEEP, *Force Ouvrière* attend avec impatience la réunion du groupe de travail, et rappelle, n'en déplaise à certains que nous sommes à l'initiative de la demande du CIA pour les personnels de catégorie C au titre de 2017. *Force Ouvrière* demande que cette mesure soit étendue à l'ensemble des corps soumis au RIFSEEP.

Il y a plusieurs semaines, **Force Ouvrière** vous avait interpellé sur la disparition brutale des intérims rémunérés suite à la décision du ministère. Vous nous aviez alors répondu que vous réfléchissiez sur la mise en place de dispositions alternatives. Ou en êtes vous de vos réflexions ? Il est désormais urgent d'apporter des réponses aux légitimes questions que se posent les personnels concernés par des intérims.

Enfin, *Force Ouvrière* tient à dénoncer les conditions d'élaboration du nouveau règlement ARTT à la DT Strasbourg, avec une destruction des acquis que constituait pour les agents la modalité à horaire variable sur 4,5 jours. *Force Ouvrière* vous demande d'intervenir auprès du Directeur Territorial pour que les agents qui détenaient cette modalité puissent continuer à en bénéficier.

Les DSC Force Ouvrière de l'EPA-VNF

